

APPEL A LA MOBILISATION :

LE MAIRE VEUT ALLONGER LA DUREE DU TRAVAIL, SUPPRIMER RTT ET CONGES. IL FAUT LE FAIRE RECULER !

Depuis un an, les agents de la Ville et du CCAS de Pierrefitte sont confrontés à des attaques sans précédent de la part de la mairie :

- la suppression de la cantine
- la suppression des 3 mois de congés de pré-retraite
- la suppression des postes de gardiens et de la gratuité de leurs logements de fonctions
- la suppression des RTT pour les agents de la DGST
- la suppression des avancements de grade au 1er janvier de chaque année, reportés en fin d'année et faisant ainsi perdre aux agents plusieurs mois de bénéfice de l'avancement
- la suppression du versement de l'intégralité du régime indemnitaire en cas de congés de maladie ordinaire de plus de 3 mois, de longue maladie et de longue durée

En dépit des pétitions, des mobilisations, des délégations, des avis contraires du comité technique, le Maire n'a jamais rien voulu entendre et a appliqué sans sourciller ces mesures. **Il le dit ouvertement : il s'agit de faire des économies budgétaires.**

Aujourd'hui, il veut aller plus loin. Nous découvrons qu'un projet sera présenté au Comité technique du 23 juin prochain pour allonger la durée de travail !

Le Maire voudrait nous faire travailler au maximum autorisé par la loi : 1 605 heures par an, contre 1 554 heures actuellement à Pierrefitte. **Concrètement, il s'agirait de faire travailler la majorité des agents 36 heures par semaine sans RTT.** Les heures supplémentaires et les repos compensateurs se trouveraient également réduits. Les congés annuels seraient ramenés à 29 jours (auxquels pourraient éventuellement s'ajouter 1 ou 2 jours de « fractionnement »).

Tous nos droits en matière de durée du travail seraient réduits au minimum légal.

**Nous appelons le personnel à se mobiliser pour bloquer ce projet,
et plus largement pour mettre un coup d'arrêt à la politique de la
mairie à l'encontre du personnel communal.**

Nous avons déposé un préavis de grève reconductible auprès du maire sur les revendications suivantes :

- Retrait du projet présenté au comité technique le 23 juin
- Aucun allongement de la durée de travail
- Maintien et rétablissement des RTT
- Réouverture immédiate de la cantine
- Rétablissement des 3 mois de congés de pré-retraite
- Rétablissement des avancements de grade au 1er janvier de chaque année
- Rétablissement du versement intégral du régime indemnitaire en cas de congés pour maladie
- Rétablissement des postes de gardien et de la gratuité des logements

Nous appelons les collègues à se réunir en assemblées pour expliquer plus en détail le contenu du projet d'allongement de la durée de travail et décider des suites à donner à ce préavis.

Nous organisons pour cela trois assemblées le jeudi 18 juin pour permettre à tous les agents de venir en fonction de leurs horaires de travail :

- de 9h à 10h à la salle Vitrail (15, boulevard Pasteur)
- de 12h à 13h au réfectoire de l'ESA (place du Président Salvador Allende)
- de 16h à 17h à la Guinguette (place Jean Jaurès)